

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mai 2026

Date de convocation : 15 mai 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 28 mai 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 21 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwenaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwenaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Arnaud REVAULT, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR.

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Madame Chantal TARDY donne procuration à Madame Stéphanie FLEGEAU
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Natacha CARRO
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Gwénaëlle AOUTIN
Monsieur Denis KEURMEUR donne procuration à Monsieur David AILLET

Secrétaire de séance : Matthieu MOISAN

CM 21.05.2026	Renouvellement du matériel de la classe informatique	Délibération n°2026-108
---------------	--	----------------------------

Rapporteur : Natacha CARRO

Madame l'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires indique au conseil municipal que l'école de La Marette dispose d'une classe informatique. Le matériel est obsolète et à besoin d'être renouvelé. 3 offres ont été réceptionnées :

- LYRECO : 4 794.00 € HT soit 5 752.80 € TTC
- PRINTERRE : 9 570.00 € HT soit 11 484.00 € TTC
- ARI : 9 825.00 € HT soit 11 808.00 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (23 voix)

Décide,

- **De reporter cette délibération après une analyse plus fine des offres**

Suivent les signatures pour copie conforme,



Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN